

conforme aux intérêts de la nation. Le discours du trône prononcé à l'ouverture de cette session spéciale, demande aux Canadiens de s'unir dans un effort national pour assurer la protection de leur patrie et pour collaborer avec la Grande-Bretagne dans la lutte qu'elle soutient contre l'ennemi des principes sur lesquels sont basées nos libertés.

L'effort national que nous demande le gouvernement découle de notre devoir qui est de veiller à nos intérêts et à la sauvegarde de nos droits qui peuvent être compromis et détruits dans un conflit guerrier où la force brutale cherche à dominer l'univers.

Notre premier devoir national est de défendre nos foyers, le sol de la patrie canadienne, notre liberté. C'est le principal souci du gouvernement dans le discours du Trône qui nous a été lu jeudi par Son Excellence le Gouverneur général. Reconnaissons que le gouvernement avait bien raison de dire, à l'ouverture de la dernière session :

Vu les circonstances, le gouvernement a jugé que les incertitudes de l'avenir et les méthodes actuelles de la guerre rendaient nécessaires le renforcement substantiel des moyens de défense du Canada.

Alors, comme aujourd'hui, le Canada ne faisait que son devoir. Mais du point de vue de notre contribution militaire, la défense du Canada est notre seule obligation. S'ensuit-il que le Canada doit et peut refuser son aide et son concours à la Grande-Bretagne et à ses alliés, à l'heure où un homme-vautour veut étendre son hégémonie sur ces nations auxquelles nous nous sommes alliés de par notre volonté?

Tout Canadien réfléchi comprend que notre titre ou, mieux, notre état de nation autonome dans le Commonwealth britannique, ne comporte pas seulement des droits, mais aussi des devoirs. Les Canadiens sont trop virils, trop fiers, pour méconnaître leurs devoirs envers eux-mêmes et envers les autres.

Il ne s'agit pas ici d'impérialisme et de nationalisme outrancier. Eloignons-nous de ces groupes excentriques et extrémistes dont l'un s'écriait : "pas un sou, pas un homme"; tandis que l'autre exige : "jusqu'au dernier sou, jusqu'au dernier homme". La véritable attitude canadienne est entre ces deux extrêmes, c'est-à-dire dans un juste milieu.

Je crois que le véritable sentiment des Canadiens, inspiré par la claire vision de leurs intérêts matériels et moraux, c'est d'appuyer la cause de l'Angleterre et des nations démocratiques qui ne veulent pas devenir la proie et les esclaves d'un dictateur potentat.

La gravité de l'heure, la grandeur de la cause, humaine et chrétienne, de la justice dans la paix, de la liberté dans la sécurité, doivent suffire pour réaliser l'unité nationale chez nous. Faut-il attendre, pour obtenir cette unité, que les puissances dévastatrices, une fois victo-

rieuses, soient à nos portes, viennent menacer nos foyers, bombarder nos ports et nos villes, ravager notre patrie?

Notre coopération peut se manifester de plusieurs manières. Le service militaire obligatoire ne serait justifiable que pour la défense territoriale de la patrie canadienne. Mais nous ne pouvons empêcher les Canadiens d'aller combattre volontairement en Europe pour une cause qui nous est chère. Là s'arrête notre contribution militaire hors du Canada.

Il y a bien d'autres façons, pour nous, d'aider et de soutenir efficacement la cause de l'Angleterre et de ses alliés; surtout et spécialement dans le domaine économique. Le blé, la nourriture, les approvisionnements de toutes sortes, les munitions de guerre, les matières premières que nous pouvons procurer à l'Angleterre lui sont plus nécessaires que nos soldats volontaires. C'est là, sans doute, la collaboration que vise le discours du Trône, après avoir annoncé la détermination du gouvernement d'organiser d'abord la défense du Canada.

Je puis dire de ce discours ce que je disais de celui de la précédente session :

Pour bien comprendre toute sa portée et ses conséquences, il faut le lire dans un esprit national, avec une conscience nationale qui nous dicte notre devoir national.

C'est ainsi que le Canada, aujourd'hui comme hier, entend demeurer un pays britannique, dans la pleine possession de ses libertés, conscient de ses responsabilités comme nation canadienne.

Notre devoir est de défendre ici même, et de coopérer avec les nations qui les défendent ailleurs, les précieuses libertés que nos ancêtres ont conquises au prix des plus grands sacrifices et même de leur vie.

Honorables sénateurs, souffrez que je termine ces quelques remarques par une citation du général Weygand. Ce grand soldat français, parlant à un dîner offert par le Comité France-Amérique au colonel G.-P. Vanier, notre ministre à Paris, disait :

La liberté du monde est encore en danger. Elle ne peut être sauvée que par l'union et la détermination des nations qui, connaissant le prix de cette liberté et sachant qu'elles cesseraient d'être elles-mêmes si elles étaient incapables de résister aux ambitions qui la menacent, sont prêtes à tout pour défendre la dignité même de la nature humaine.

Le très honorable ARTHUR MEIGHEN : Honorables sénateurs, le cœur accablé, ainsi que tous les honorables membres doivent l'être, par les émotions qui se dégagent de la gravité de l'heure, je suivrais volontiers l'exemple du motionnaire (l'honorable M. Lambert) et du collègue qui a appuyé la motion (l'honorable M. Prévost), en abrégant le plus possible mes remarques afin que l'ac-